



RASED CHATELLERAULT

Secteur A

École Lavoisier

5, rue Paul Brugier

86100 Châtellerauld

Tel : 07 84 90 65 11

Dans la vie, il y a de bons et de mauvais moments, il est normal d'avoir parfois des difficultés. A l'école aussi.

Voilà pourquoi, à l'école, il y a une équipe qui s'appelle Le R.A.S.E.D :

Le **R**éseau d'**A**ides **S**pécialisées auprès des **É**lèves en **D**ifficulté.

Le travail des enseignants du R.A.S.E.D est d'aider les élèves. Tous ne font pas la même chose.



**Madame Grandin
est la Psychologue Scolaire**

Pour aider l'enfant :

Elle fait le lien entre l'enfant, la famille, l'école et les structures extérieures et favorise la communication entre tous. Elle utilise des tests, des dessins et la parole de l'enfant afin de mieux comprendre sa difficulté et les raisons qui l'empêchent d'apprendre et de se sentir bien à l'école.

Ceci afin de trouver la solution la mieux adaptée.

**Madame Picard et Madame
Audinet
sont les enseignantes spécialisées à
dominante relationnelle**

Lorsqu'un enfant n'arrive pas à travailler,
parce qu'il est trop timide ou trop excité,
parce qu'il a trop de soucis ou de pensées dans la tête,
parce qu'il se sent malheureux.

En dessinant, en jouant, en construisant, en créant, il arrive à se libérer de ce qui l'empêche d'apprendre.

**Madame DUBLOC
est l'enseignante spécialisée à
dominante pédagogique**

Avec elle, on travaille souvent en petits groupes

Quand c'est trop dur,

Quand ça va trop vite

Quand on mélange tout ..

Quand on ne sait pas comment faire pour lire, écrire, calculer, etc ..

Quand on a peur de rater

Avec elle, on apprend à réfléchir, à se souvenir, à savoir faire, on apprend à réussir

*en cas de
maladies*



PAI

Projet d'accueil individualité

COMMENT

La demande est faite par la famille ou par l'école à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par le médecin scolaire et signé par le directeur d'école.

*en cas de
handicap*



PPS

Projet personnalisé de scolarisation

COMMENT

La famille saisit la MDPH puis l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation élabore le PPS qu'elle transmet à la CDAPH.

*en cas de
troubles de l'apprentissage*



PAP

Plan d'accompagnement personnalisé

COMMENT

Il est proposé par l'école ou la famille. Après avis du médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe pédagogique avec les parents et les professionnels concernés.

*en cas de
difficultés scolaires*



PPRE

Programme personnalisé de réussite éducative

COMMENT

À l'initiative des équipes pédagogiques, le PPRE organise des apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève. Il est soumis à la famille avant d'être mis en œuvre.



Centre Médico-Scolaire
12, Avenue Camille Pagé - CHATELLERAULT
Tél. 05 49 21 70 76

Enseignante spécialisée assurant le lien entre les familles, les établissements, scolaires ou spécialisés et la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH) : Mme Abadie : erseh2.ia86@ac-poitiers.fr - Tel : 06 15 37 31 70

"C'est l'interlocuteur privilégié des parents de chaque élève handicapé : accueil, information, accompagnement dans leurs démarches... Il assure un suivi continu de la scolarité de l'élève handicapé quel que soit son mode de scolarisation (établissements du 1^{er} et 2^e degrés, classes et établissements spécialisés)."